

89-40

Kingston (Ontario)
Édifice Bradstreet
Fort Frontenac

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

La construction de l'édifice Bradstreet remonte à 1941. Conçu au départ comme centre d'instruction militaire, cet édifice est l'œuvre du ministère des Travaux publics. La Défense nationale est le ministère qui en a la garde. Consulter le rapport 89-40 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'édifice Bradstreet a été désigné édifice reconnu parce qu'il constitue un point de repère dans la ville de Kingston et le paysage environnant, mais également pour son importance architecturale et ses connotations historiques.

Comme il occupe l'emplacement d'une ancienne caserne en bois, l'édifice respecte la configuration d'origine du fort. C'est un bâtiment que l'on connaît bien parce qu'il fait partie d'un groupe d'édifices composant le fort Frontenac et qu'il abrite actuellement la bibliothèque du Collège de commandement et d'état-major des forces terrestres canadiennes et le Centre des études sur la sécurité nationale.

L'édifice Bradstreet est un bon exemple de construction militaire fonctionnelle et utilitaire qu'on a su adapter à de nouvelles nécessités. La volumétrie toute simple et la composition symétrique sont des éléments caractéristiques.

L'édifice Bradstreet est situé à l'intérieur de ce qui formait à l'origine le casernement Tête de Pont, groupe de sept bâtiments contenus dans une enceinte, dont quatre furent construits par les *Royal Engineers* pour servir de casernes. La construction de l'édifice Bradstreet comme centre d'instruction et d'envoi de troupes outre-mer pendant la Deuxième Guerre mondiale montre bien l'importance qu'a continué d'avoir le fort Frontenac pour les forces militaires.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'édifice Bradstreet tient à sa forme, à ses proportions générales, à ses matériaux, à ses détails d'architecture, aux éléments de son plan intérieur encore existants et à son articulation avec le site et le cadre environnant.

L'édifice Bradstreet est une construction rectangulaire tout en longueur qui possède trois étages sous un toit en croupe bas. Sa façade symétrique est divisée en trois parties égales par deux porches d'entrée en saillie, au-dessus desquels l'avant-toit est interrompu par un pignon traité en fronton. L'emprise au sol rectangulaire du bâtiment et sa forme simple devront être respectées.

Les murs lisses en stucco sont animés par deux travées à pignon en saillie abritant chacune une fenêtre en plein cintre, des appuis de fenêtre formant bandeau continu et des assises de base. Les porches saillants en pierre calcaire présentent un appareillage d'une forte horizontalité et des détails d'entablement qui reflètent l'influence néoclassique. Ces détails sont

inhérents au caractère de l'édifice et devront être conservés. Les matériaux de construction méritent d'être confiés aux soins de spécialistes de la conservation et soumis à un programme d'entretien régulier.

La disposition des fenêtres selon un rythme régulier a un rôle important dans l'ordonnance symétrique du bâtiment. Les fenêtres à guillotine avec châssis superposés à six carreaux chacun s'accordent harmonieusement avec la composition et devront donc être préservées. Le toit est un élément caractéristique du bâtiment; lorsque viendra le temps de remplacer la couverture, il serait souhaitable qu'on songe à vérifier la nature et la couleur des matériaux prévues dans le plan initial.

À l'intérieur, il reste peu de choses de la disposition ancienne; cependant, les points d'entrée et les plans de circulation d'origine sont demeurés intacts, et il devra continuer d'en être ainsi.

Il faudra veiller à ce que les modifications qui pourraient être faites aux aménagements paysagers ne changent rien à la rigueur formelle des lieux. On évitera aussi d'installer des luminaires sur les murs extérieurs du bâtiment pour éclairer les abords.

26 août 1996

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.